

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique CAREMAG

**De :** Annie Domblides <[REDACTED]>

**Date :** 04/07/2023 18:13

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai consulté tous ces " doctes" rapports très détaillés en vu l'installation d'une importante usine de recyclage d'aimants et de traitement de "terres rares " légères puis lourdes voulant s'implanter dans la commune où je vis: MONT.

J'ai bien compris à travers diverses lectures supplémentaires combien des enjeux économiques sont en jeu. La nécessité de recycler ces terres rares pour tenter de répondre (entre autres) aux technologies de pointe de notre société moderne...

Cette entreprise vante des procédés "non polluants," très techniques et peu lisibles pour le profane.

Les autres organismes associés ne peuvent qu'approuver cette installation, (malgré quelques réserves...) étant donné le caractère indispensable économique ... pour notre pays.

Cependant, à ces aspects économiques s'ajoutent effectivement des aspects encore plus importants pour nous habitants de Mont: aspects environnementaux et de santé publique.

Les questions environnementales ( bruits +++ passages de très nombreux camions...) et de santé tellement d'actualité dans notre société sont me semble t'il complètement reléguées au dernier plan dans ce contexte. Quel paradoxe sociétal!

On ne peut prendre au sérieux : " il semble peu probable que.."

Les questions environnementales n'ont certainement pas la même acuité selon notre lieu d'habitation...

Le "pot de terre contre le pot de fer"!

Les habitants de nos villages sont bien placés en ce qui concerne les problèmes de pollution mais apparemment, cela n'était pas encore suffisant.

A titre d'exemple, la dépollution de la nappe phréatique à Mont entraîne toujours un travail considérable et journalier de " spécialistes" depuis... 4...5...6 ans??? Cela dans une opacité complète pour nous, habitants.

" Il semble peu probable que..."

Comment accorder notre confiance à cette nouvelle usine ?

Les études faites et publiées ne me rassurent absolument pas.

En outre, bien entendu, l'inventaire toxicologique à long terme n'est pas fait...

Dans notre commune, tout ne peut être permis au détriment de la santé des habitants qui vivent à proximité.

Je souhaite jouir d'un cadre de vie agréable , sans préjudice pour mon environnement ou ma santé, exactement comme d'autres citoyens Béarnais ou Français.

Je vous remercie.

Cordialement,

Annie Domblides